



Communiqué de presse

Paris, le 7 novembre 2018

Arnaud de Broca nommé délégué général de l'Unaf

Arnaud de Broca prend ce jour, la fonction de délégué général de l'Unaf, succédant à Gilles Desrumaux, qui occupait ce poste depuis 2001 et fait valoir ses droits à la retraite.

Il aura à conduire la mise en œuvre du projet stratégique 2018-2022, avec des enjeux importants à la fois en termes de reconnaissance de la place du logement accompagné dans la politique du logement d'abord et d'adaptation de son offre de services aux besoins de ses adhérents.

Arnaud de Broca, 46 ans, juriste de formation, était jusqu'alors secrétaire général de la FNATH, association des accidentés de la vie. A ce titre, il a mené différentes actions pour la défense des droits des personnes accidentées, malades et handicapées, traitant de sujets aussi divers que l'accès aux soins, l'indemnisation des victimes de l'amiante, la citoyenneté des personnes handicapées ou l'accompagnement des victimes d'attentat.

* * *

A propos de l'Unaf - Union professionnelle du logement accompagné

L'Unaf, présidée par Jean-Paul Vaillant, directeur général de l'ADEF, est l'Union professionnelle du logement accompagné. Elle rassemble les initiatives de 135 acteurs, qui gèrent, plus de 135 000 logements, et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unaf, représente ses adhérents, anime et structure le réseau, professionnalise le secteur.

A propos du logement accompagné

Le terme de logement accompagné recouvre toutes les solutions de logement très social proposant une gestion de proximité, un accompagnement adapté selon les situations des personnes et des prestations variées. Pour l'Unaf, celui-ci comprend les résidences sociales, les résidences jeunes actifs, les pensions de famille, les résidences accueil, les foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants.

Le secteur du logement accompagné s'organise autour des trois piliers de la gestion locative sociale :

- accueillir les publics en difficulté ;
- leur permettre de se loger ;
- proposer un accompagnement « souple et adéquat » aux personnes et ménages pour accéder à un logement et y vivre.

Contacts presse :

BPR France - Pierre Bethuel
pierre@bprfrance.com
01 83 62 88 15 – 06 60 91 78 89

BPR France - Sophie Decaudin
sophie@bprfrance.com
01 83 62 88 11 – 06 03 34 05 00

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ